



ENVIRONNEMENT, NATURA 2000

La communauté de communes va lancer son Atlas de la biodiversité

Publié le 04 novembre 2020

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault fait partie des 12 lauréats en Occitanie de l'Appel à projets « Atlas de la biodiversité communale » porté par l'Office français de la biodiversité (OFB), parmi 30 dossiers déposés en Région.

Déjà engagée dans un projet de territoire pour une vallée durable, démocratique et digitale, co-gestionnaire du Grand Site de France Gorges de l'Hérault, gestionnaire de trois sites Natura 2000, et reconnue « Territoire engagé pour la nature », la communauté de communes se félicite de ce succès et s'apprête à lancer, début 2021, son Atlas de la biodiversité. Une suite logique après l'Atlas de la biodiversité communale mené par la commune de Pouzols et les associations Lus et Apnée en 2018.

La communauté de communes va ainsi percevoir une aide de 80 000 € de l'OFB, soit 51% du montant total du projet, pour mettre en œuvre, avec les habitants et les associations locales spécialisées, des inventaires de la biodiversité sur le territoire intercommunal, en particulier dans le milieu de la plaine viticole qui fait l'identité de la vallée de l'Hérault.

Une démarche volontaire qui vise à améliorer les connaissances sur la faune et la flore locales, à impliquer et

sensibiliser les habitants de tous âges à la protection de la biodiversité. Pour ce faire, scolaires, grand public, agriculteurs et habitants du territoire sont invités à participer à des ateliers de sensibilisation et de découverte de la biodiversité. Des inventaires participatifs se dérouleront durant trois ans pour recenser les oiseaux de plaine, les mammifères tels que les chauves-souris, et les insectes (abîmes, coléoptères...). Plus de cette contribution de la population de scientifiques volontaires. Les données recueillies seront suivies par le service de l'écologie de la communauté de communes. L'ensemble des acteurs participera à une réflexion. Celle-ci devra permettre d'identifier les actions concrètes qui seront menées pour préserver la biodiversité à l'échelle intercommunale.

PRECEDE

[RETOUR À LA LISTE](#)



VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

04 67 57 04 50

[@ CONTACTEZ-NOUS](#)